

IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2024

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2025

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches, pas
besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
la page d'accueil
d'impots.gouv.fr, rubrique
« Vérifier un avis d'impôt »*



2D-DOC

SENE ABDOULAYE BEN BADARA
2 ALL DES ERABLES
77186 NOISIEL

Vos références

Numéro fiscal (C) : 3040122151213

Référence du document : 25 C0 6380241 05
Adresse d'imposition au 01/01/2025 :
BAT 2
2 ALL DES ERABLES
77186 NOISIEL

Numéro FIP 300 64 23 0012528789 3
Numéro d'ordre : 1
Date d'établissement : 26/04/2025

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur
impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique
« Contact et RDV »)

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

0,00 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2024.

Revenu fiscal de référence : 6 013
Nombre de parts : 1.0

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).*

Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour l'établir (article R 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

(*) <https://www.impots.gouv.fr/service-de-verification-des-avis-en-ligne>

IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2024
AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2025
POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

Réviser cet avis
sur Impôt.gouv.fr
Pour vos déclarations, par
le site Impôt.gouv.fr
le site de l'administration
fiscale
« Vérifier la validité de l'avis »



SENE ABDOULAYE BEN BADARA
3 ALL DES ERABLES
77188 NOISIEL

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2024.

Revenu fiscal de référence : 8 513 €
Nombres de parts : 2
Part de référence dans le (ses) pays (s) concernés :

Numéro fiscal (C) : 304912345678
Références du document : 25 02 000001-02
Adresse d'impression au 01/01/2025 :
3 ALL DES ERABLES
77188 NOISIEL
Numéro TFP : 300 64 25 000000000 3
Numéro d'ordre : 1
Date d'établissement : 25/04/2025

Par renseignements actualisés
dans votre espace personnel sur
Impôt.gouv.fr
Par déclaration
au 0 800 401 401
de lundi au vendredi, de 8h30 à 18h
Sur place
dans les centres des finances publiques
(ouvert au public pour le citoyen)
« Contact et RDV »

Pour recevoir toutes les informations relatives à votre prélevement à la source (taux, options, ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélevement à la source » accessible dans votre espace personnel sur Impôt.gouv.fr.

Si vous souhaitez connaître le montant de votre impôt, vous pouvez utiliser une calculatrice sur Impôt.gouv.fr. Pour connaître le montant de votre impôt, vous pouvez utiliser une calculatrice sur Impôt.gouv.fr. Pour connaître le montant de votre impôt, vous pouvez utiliser une calculatrice sur Impôt.gouv.fr.

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires	5899			
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés	0			
Prime de partage de la valeur non exonérée	0			
Total des salaires et assimilés ²	5899			
Déduction 10% ou frais réels	- 590			
Salaires, pensions, rentes nets	5309			5309
Revenu brut global				5309
Revenu imposable				5309
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
Montant net de votre imposition				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2024 dû ⁵³ :				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				6013
Revenus exonérés		Déclar. 1		
Heures supplémentaires et jours RTT	Déclarés	432		
Heures supplémentaires et jours RTT	Nets	389		
Prime de partage de la valeur	Déclarée	350		
Prime de partage de la valeur	Nette	315		
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :		Déclar. 1		
Plafond total de 2023		16741		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022		4114		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023		+ 4114		
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

RÉSIDENTIE EXCLUSIVE		RÉSIDENTIE ALTERNÉE									
SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS		

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2025

>>> Suite de votre avis

Plafond non utilisé pour les revenus de 2024
Plafond calculé sur les revenus de 2024

Plafond pour les cotisations versées en 2025

+	4399
+	4637
=	17264

*** Suite de votre avis

Pleford pour les cotisations versées en 2022
 Pleford pour les revenus de 2024
 Pleford pour les revenus de 2024

4319
 4321
 12504



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Impôt sur les revenus de 2023
Avis d'impôt établi en 2024

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](#)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP ALES
SAID SECTEUR 1
11 CHEMIN DES ESPINAUX
30319 ALES CEDEX

SENE ABDOULAYE BEN BADARA
1B RUE DES OLIVIERS
30100 ALES

Vos références

Numéro fiscal (C) : 30 40 122 151 213

Référence de l'avis : 24 30 A010736 12
Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

1B RUE DES OLIVIERS
30100 ALES

Numéro FIP : 300 64 23 0012528789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2024
Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 30041

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP ALES
SAID SECTEUR 1
11 CHEMIN DES ESPINAUX
CS 40021
30319 ALES CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2023.

Revenu fiscal de référence :	17 222
Nombre de parts :	1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2024

N°fiscal : 30 40 122 151 213

Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : SENE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00

	Déclar. 1		Total
Détail des revenus			
Salaires.....	18901		
Autres revenus imposables.....	70		
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....	0		
Total des salaires et assimilés ²	18971		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1897		
Salaires, pensions, rentes nets.....	17074		17074
Revenu brut global.....			17074
Revenu imposable.....			17074
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			636
Décote.....			- 585
Montant net de votre imposition.....			51
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			51
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :			
IMPOT SUR LE REVENU			
Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³ :			* 0
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence ²⁵			17222
Revenus exonérés		Déclar. 1	
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Déclarés	164	
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Nets	148	
PLAFOND EPARGNE RETRAITE			
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :			
Plafond total de 2022.....		Déclar. 1 16394	

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2023.....	+ 4399
Plafond pour les cotisations versées en 2024.....	= 16741

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux marginal d'imposition..... 11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.

Données de votre avis

Plafond non déduit pour les revenus de 2023	4714
Plafond non déduit pour les revenus de 2023	4714
Plafond non déduit pour les revenus de 2023	4714
Plafond déduit sur les revenus de 2023	4714
Plafond pour les cotisations versées en 2024	1074

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE 2024

Vous êtes assujéti au prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. L'avis d'impôt sur le revenu de 2023 est le document de référence pour connaître les modalités de calcul et de versement de l'impôt sur le revenu de 2023.

AUTRES INFORMATIONS

Le montant de l'impôt sur le revenu de 2023 est de 17 000 €. Le montant de l'impôt sur le revenu de 2024 est de 17 000 €.